

<http://la-sociale.online/spip.php?article21>

1789

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 26 décembre 2012

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

À propos de la soi-disant persécution fiscale des riches, il est intéressant de noter un tic de langage qui, de Mme Parisot à M. Afflelou en passant par Mme Deneuve, tend à se généraliser : la référence horrifiée à 1789. Je dis bien 1789 et non pas 1793, qui jusqu'à présent, guillotine à l'appui, était emblématique de la Terreur révolutionnaire.

Si ce retour sur l'histoire de France a un sens, ce ne peut être que celui de l'épouvante devant la sainte égalité civile et fiscale qu'initièrent les États Généraux, avant que l'Assemblée Nationale, quelque peu aidée par l'écho des fourches frappant aux portes des châteaux, ne décrète la suppression des privilèges de tous ordres.

Ce ne sont donc pas les « terribles Montagnards » de 1793-1794 que l'on rencontre en premier dans le collimateur de nos Cassandres, mais bien la grande secousse populaire interclassiste de 1789, qui abattit un régime de castes vermoulu, mais persuadé de son éternité.

Comme il y a peu à parier que dans l'inconscient, voire le très-conscient des intervenants médiatiques, notre nouveau Président et son parti représentent le sansculottisme en marche, et en armes, on ne peut qu'en déduire que ce que pointe leur bégaiement haineux (« 1789, 1789, 1789... ! ») tient tout bonnement au sentiment d'appartenir à une caste, que tout désormais sépare d'un océan de groupes sociaux populaires ou demi-populaires, heureusement tenus en laisse par l'anesthésie idéologique et publicitaire bien connue (que clamèrent déjà les premiers émigrés de l'été 1789) : « Malheureux qui osez toucher à ceux qui vous donnent travail, clientèle et protection, c'est à votre perte que vous courez en nous pénalisant... »